

ZI DE LA MOTTE

Le site de Rhône Ciments est localisé sur la zone industrielle de la Motte, en bordure de Rhône. Sur cette ancienne zone agricole bordée de haies et composé de prairies et fourrés sur sa partie Est, il a été identifié une biodiversité remarquable, notamment des espèces sensibles et protégées comme l'Azuré du serpolet.

L'Azuré du serpolet

(*Maculinea arion*) est un papillon bleu tacheté de noir, protégé par la loi française et européenne, dont la destruction d'habitats nécessite la mise en place de mesures d'évitement et de compensation. Il fréquente les prairies à origan et les zones de fourrés. Cette espèce est très sensible et vulnérable puisqu'elle a la particularité d'avoir besoin de deux hôtes pour son développement :



- une plante-hôte, ici l'origan sauvage, où le papillon pondra ses œufs et où la chenille se développera dans un premier temps ;
- une espèce de fourmi-hôte, *Myrmeca sabuleti*, qui accueillera et nourrira la chenille de la fin de l'été jusqu'au printemps suivant.

De belles populations d'Azuré du serpolet sont présentes sur la zone industrielle de la Motte. Leur préservation passera par l'implication de chaque entreprise sur son site.

D'autres espèces sont également à prendre en compte :

- **Oiseaux** : passereaux des zones buissonnantes : Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte ;
Espèces liées aux tas de terre végétales : Guêpier d'Europe
- **Reptiles** : Lézard vert, Couleuvre verte et jaune...
- **Mammifères** : Lapin de garenne, chauve-souris...



LES BONNES PRATIQUES

Respect du balisage, pas de passage d'engin en dehors des zones terrassées

- Pas d'entreposage en dehors des zones définies
- Pas d'entreposage réalisé en limite de zone balisée pouvant potentiellement déborder sur celle-ci
- Pas d'entreposage inutile
- Veiller à l'état des pistes (pas d'ornièrre)
- Limiter et recycler les déchets
- Veiller à la propreté du site (pas de déchets abandonnés)
- Prévenir toute pollution, avec le kit anti-pollution dans les engins et le stockage des produits et engins dans les zones adaptées
- Veiller à refermer les clôtures provisoires pour garantir l'efficacité de la barrière amphibiens.

Accompagnement

La LPO Drôme s'implique depuis 2015 sur cette zone industrielle pour préserver l'Azuré du serpolet.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Contact LPO Drôme :
Julie Coutout

☎ 04 75 57 32 39 poste 4
06 19 01 95 67
✉ julie.coutout@lpo.fr
🌐 www.lpo-drome.fr

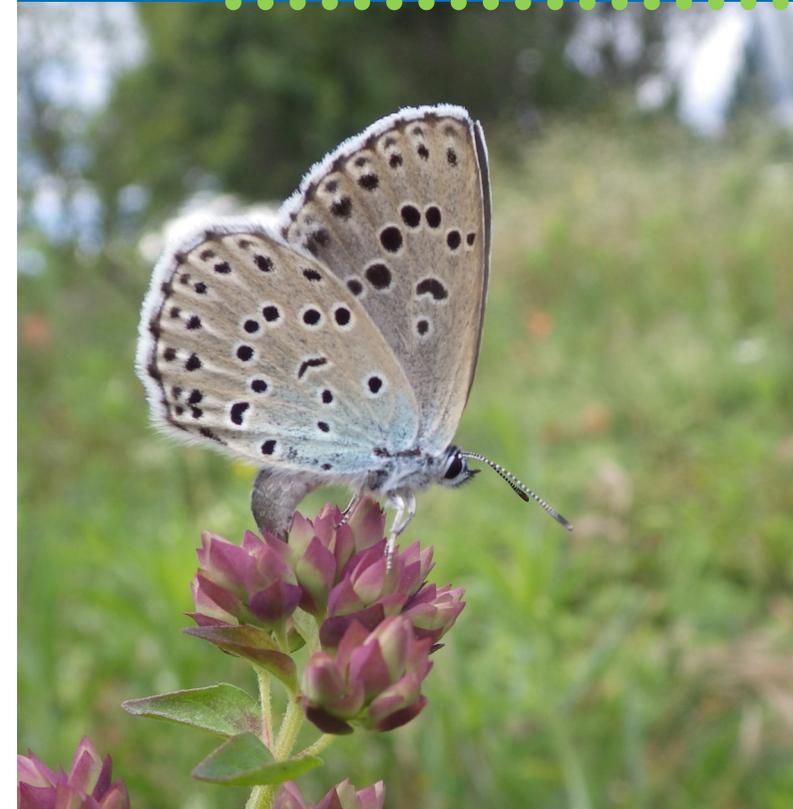
Contact Rhône Ciments
Yasmina Pilet
& Gilles Laverlochere

☎ 06 63 41 00 49
06 74 59 01 19

SITE DE RHÔNE CEMENTS

RHÔNE
CEMENTS

CHANTIER À ENJEUX BIODIVERSITÉ : LES BONNES PRATIQUES



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
DRÔME

CHANTIER À ENJEUX BIODIVERSITÉ

Un chantier réglementé

Ce projet a été réfléchi pour minimiser son impact sur l'environnement. Les plans ont été adaptés pour éviter certaines zones comme des prairies, des haies, préserver des corridors écologiques. Il a fait l'objet d'un arrêté préfectoral (n°2019120-0003) définissant des mesures réglementaires pour préserver la biodiversité. Le respect de ces mesures est soumis à des contrôles réguliers afin de s'assurer de leur bonne mise en œuvre.

En phase de travaux

Eviter des zones sensibles - Respecter le balisage

Objectifs : préserver au maximum les habitats naturels existants.

Le projet a été adapté pour préserver certaines zones (boisement, haie, prairie...).

Ces zones font l'objet d'un balisage. Elles doivent être impérativement protégées de tout impact (passage d'engin, dépôts (attention au entrepôt qui peuvent déborder)).

Un habitat dégradé lors du chantier mettra plusieurs années avant de redevenir fonctionnel. Le moindre passage d'engins peut avoir un effet sur le sol et donc sur la fourmi hôte de l'Azuré du serpolet.

Recréer des habitats naturels :

Ce site fera appel au génie écologique pour réhabiliter rapidement des zones favorables à la biodiversité.



Diminuer l'attractivité du site

Zones humides :

Objectifs : limiter l'impact sur la faune.

Les chantiers peuvent attirer une faune pionnière comme le crapaud calamite qui affectionne les ornières et stagnations d'eau. Ces dépressions humides doivent être systématiquement comblées en fin de journée.



En cas de présence d'individus ou de ponte dans un point d'eau appeler immédiatement la LPO : 06 19 01 95 67



Une barrière a été installée pour limiter l'accès aux sites par les amphibiens. Elle doit être maintenue fermée particulièrement au droit des ouvertures-clôtures provisoires.

Caches :

Tas de pierres, de bois, de déchets... peuvent attirer une faune qui cherche à y trouver refuge. Ces tas doivent être exportés dès leur création.

Autres actions :

L'éclairage sur ce site est limité au strict minimum pour prévenir la pollution lumineuse, notamment la haie et le Rhône sont évités pour préserver la trame noire; corridor de déplacement privilégié des chauve-souris.

Chantier eco-responsable

Objectifs : limiter les impacts sur la faune et la flore. Préserver les ressources.

Gestion des déchets :

Eviter l'apport de matières inutiles, le sur emballage des matériaux, préférer les matériaux biosourcés...

Recyclage des déchets dans des filières adaptées

Propreté du chantier :

Aucun déchet (bidon, bouteille, ...) qui peuvent représenter un danger pour la faune du site mais également une pollution des cours d'eau. La vallée du Rhône est soumis à des vents violents, les systèmes de collecte des déchets (bennes...) doivent être adaptés.

Prévenir toute pollution :

En plus des filtres placés dans les cuves et fossés chaque engin doit être équipé d'un kit anti-pollution avec des absorbants et tapis pour endiguer les fuites potentielles d'hydrocarbures.

Stationnement et stockage de produits dangereux, nettoyage des engins dans les aires dédiées, spécialement aménagées pour cela.

Gestion des poussières :

Arrosage des pistes lors de temps sec et/ou venté, pour limiter l'impact des poussières sur les habitats naturels à proximité

Gestion des tas de terre végétale :

Réaliser des tas inférieurs à 3 m de hauteur. Si stockage pendant le printemps, semis pour préserver l'activité du sol et limiter la présence d'ambrosie.

Pas de front pour éviter la présence de Guêpier d'Europe.